Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 16 février 2022

CM 1770/22

UD
ENFOCUSTOM

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	Anna Fogiel: anna.fogiel@consilium.europa.eu customs2B@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32 2 281 3077
Objet:	Groupe de travail Union douanière
Date:	22 février 2022
Heure:	14:30
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT LEX Rue de la Loi 145, 1048 BRUXELLES

Le format 1+0 pour respecter la distanciation sociale

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Informations de la Présidence

3. Organisation mondiale des douanes (OMD) :
   - 28ème comité de gestion de la convention de Kyoto révisée (CKR/CM)
     - *Préparation de la position*
       - *Doc. ST 6249/22*

   - Projet de mandat du Bureau régional de l'OMD pour le renforcement des capacités
     - *Préparation de la position*
       - *Doc. ST 6227/22*

   - Rôle des points de contact pour le renforcement des capacités dans la région Europe de l'OMD
     - *Préparation de la position*
       - *Doc.ST 6230/22*

   - Comité du système harmonisé
     - *Information de la Commission et discussion en vue de l'approbation de la position de l'UE dans le cadre de la décision (UE) 2020/1707 du Conseil*
       - *Doc. (à suivre)*

4. UE-Arménie : 2e réunion du sous-comité de la coopération douanière
   - *Préparation de la position*
     - *Doc. ST 6278/22*

5. 65e session de la Commission des stupéfiants en ce qui concerne un ajout à la liste de substances du tableau I annexé à la convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes
   - *Information de la Commission et poursuite de la préparation de la position*
     - *poss. Doc. (à suivre)*

6. Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil établissant l'environnement de guichet unique de l'Union européenne pour les douanes et modifiant le règlement (UE) nº 952/2013 – Réunion technique avec le Parlement européen
   - *Information de la Présidence et discussion*
     - *poss. Doc. (à suivre)*

7. Proposition de Décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein des comités techniques de l'évaluation en douane et des règles d'origine institués sous les auspices de l'Organisation mondiale des douanes, en ce qui concerne respectivement l'adoption d'avis consultatifs, de commentaires, de notes explicatives, d'études de cas, d'études et d'actes similaires concernant la valeur en douane des marchandises importées au titre de l'accord sur la mise en œuvre de l'article VII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994, et l'adoption d'avis consultatifs, de renseignements, d'avis et d'actes similaires sur la détermination de l'origine des marchandises au titre de l'accord sur les règles d'origine
   - *Examen*
     - *Doc. ST 5950/22 + ADD1*

8. Divers